



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 05 AVRIL 2024

AFFAIRE N° 12-20240405

BUDGET ANNEXE DE L'EAU – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois d'avril à neuf heures et cinquante minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 22 mars 2024 (voie dématérialisée) et le 23 mars 2024 (voie postale : M. FONTAINE Gilles), sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01 à n° 19-20240405 et de l'affaire n° 21 à n° 33-20240405), puis de celle de Monsieur Jacquet HOARAU, 2^e Vice-Président (à l'affaire n° 20-20240405), ainsi que celle de Monsieur Bachil VALY, 1^{er} Vice-Président (à l'affaire n° 34-20240405).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 37

Absents représentés : 08

Absents : 03

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

THIEN AH KOON André (de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405), HOARAU Jacquet, GASTRIN Albert, PAYET-TURPIN Francemay, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, THERINCOURT Jean-Pierre, ROBERT Evelyne, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noéline, FONTAINE Henri, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence (de l'affaire n° 01 à n° 21-20240405), PICARDO Bernard, ROMANO Augustine, SAUTRON Serge, TECHER Doris, THIEN AH KOON Patrice (de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405).

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEJOYEUX Marie Andrée, LEVENEUR Inelda, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot (de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405).

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon –

FONTAINE Véronique représentée par BLARD Régine, MONDON Laurence représentée par GASTRIN Albert (de l'affaire n° 22 à n° 34-20240405).

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude (*de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405*), HOAREAU Sylvain représenté par LEJOYEUX Marie Andrée, K/BIDI Emeline représentée par LEBON David, LANDRY Christian représenté par MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte représentée par JAVELLE Blanche Reine, HUET Marie-Josée représentée par MUSSARD Rose Andrée.

BENARD Clairette Fabienne représentée par DIJOUX RIVIERE Mimose.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon –

THIEN AH KOON André (*à l'affaire n° 34-20240405*), THIEN AH KOON Patrice (*à l'affaire n° 34-20240405*).

BENARD Monique.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick (*à l'affaire n° 34-20240405*), HUET Mathieu.

LEBON Louis Jeannot (*à l'affaire n° 34-20240405*).

- Commune de l'Entre-Deux -

PAYET Gilles.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON ainsi que Madame Doris TECHER ont respectivement été désignées (de l'affaire n° 01 à n° 21-20240405 et de l'affaire n° 22 à n° 34-20240405), pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 12-20240405

BUDGET ANNEXE DE L'EAU – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Président rappelle que conformément à l'article L1612-2 du code général des collectivités territoriales, le budget primitif doit être voté au plus tard le 15 avril de l'année. Par ailleurs, le budget principal et ses budgets annexes doivent être adoptés au cours de la même séance en vertu du principe d'unité budgétaire.

A cet effet, le budget annexe de l'eau se présente avec les chiffres indiqués ci-dessous à l'occasion du vote du budget primitif 2024 de la CASUD.

A. Le cadre budgétaire

	Exploitation	Investissement	Total
BP 2023	12 286 000,00	34 693 000,00	46 979 000,00
BP 2024	7 308 000,00	30 196 832,00	37 504 832,00
<i>Variation</i>	<i>- 40,52 %</i>	<i>- 12,96 %</i>	<i>- 20,17 %</i>

Conformément à la décision de reprise par anticipation et d'affectation des résultats prévisionnels de 2023, le budget annexe de l'eau comprend au Budget Primitif 2024 :

- en recettes d'investissement : la somme de 7 136 467,60 euros (compte 1068) au titre de la couverture du besoin de financement de la section d'investissement de l'exercice 2023 ;
- en dépenses d'investissement, le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement au 31/12/2023 d'un montant de 6 911 570,84 euros ;
- à la section d'investissement, le solde déficitaire des restes à réaliser en 2023 à reporter en 2024 pour un montant de 336 341,45 euros.

La clé de répartition des crédits ouverts à ce budget prévisionnel est conforme aux priorités définies lors du débat sur les orientations budgétaires 2024, à savoir :

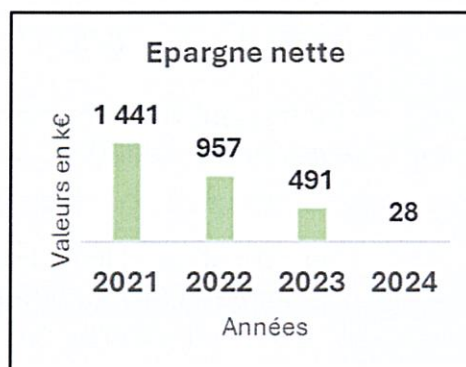
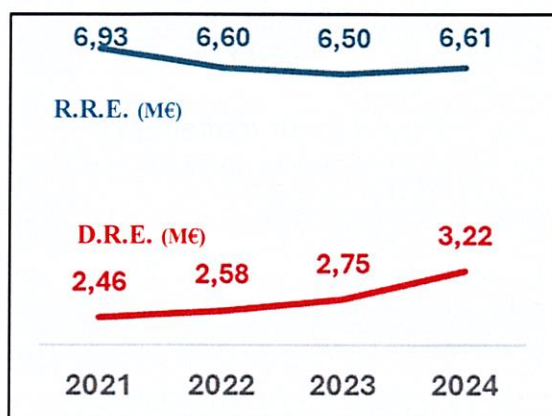
- 80 % des crédits dédiés à l'investissement
- Le solde, soit 20 %, à l'exploitation du service public.

B. Le cadre financier

1. Une évolution défavorable de l'épargne nette en 2024

EAU	2021	2022	2023	2024
	C.A.	C.A.	C.A projet	B.P. 2024
A. Recettes Réelles Exploitation (R.R.E)	6 930	6 600	6 503	6 608

EAU	2021	2022	2023	2024
	C.A.	C.A.	C.A projet	B.P. 2024
Tarifs	6 894	6 597	6 260	6 550
Autres recettes	36	3	243	58
B. Dépenses Réelles Exploitation (D.R.E.)	2 461	2 578	2 752	3 218
Charges à caractère général	323	331	338	318
Charges de personnel	806	865	850	850
Abandon de créances (non valeurs, ...)	0	136	0	0
Intérêts de la dette	1 329	1 210	1 533	1 980
Autres dépenses	3	36	31	70
EPARGNE BRUTE (A-B)	4 469	4 022	3 751	3 390
(-) Remboursement emprunt	3 028	3 065	3 260	3 362
EPARGNE NETTE	1 441	957	491	28



L'épargne nette, qui mesure la capacité du budget à dégager de l'autofinancement au cours d'un exercice, se dégrade entre 2021 et 2024, passant de 1 441 k€ à 28 k€.

Cette dégradation est la conséquence :

- premièrement, du tassement des recettes perçues auprès des usagers de l'eau (6 550 k€ à percevoir cette année contre 6 894 k€ perçus en 2021) ;
- deuxièmement, de la progression des dépenses d'exploitation liée essentiellement aux intérêts financiers générés par la dette bancaire, qui passent de 1 329 k€ à 1 980 k€ entre 2021 et 2024.

Dans ces conditions, de nouvelles ressources seront mobilisées pour poursuivre le programme d'investissement en 2024.

2. Un programme d'investissement de plus de 14 M€ financé par des ressources externes

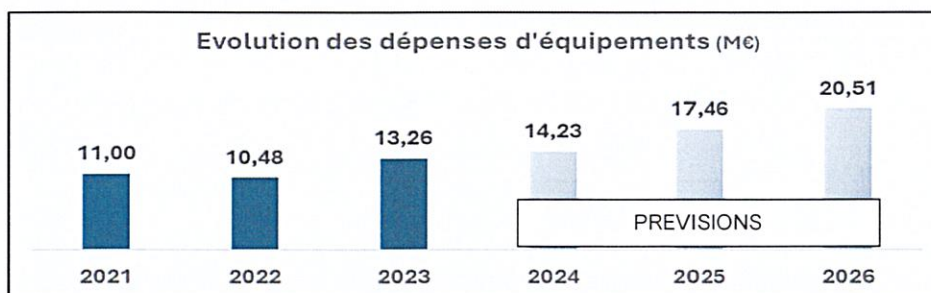
Il est inscrit à ce Budget Primitif 2024 plus de 14 millions d'euros de dépenses d'équipement alors que l'épargne nette n'est que de 28 k€. Il sera donc fait appel à des ressources externes (subventions et emprunt) pour maintenir l'équilibre de la section d'investissement. Le tableau de financement ci-dessous énumère les principales dépenses et ressources consacrées aux opérations d'investissement.

EAU	2021	2022	2023	2024
	C.A.	C.A.	C.A projet	B.P.
A. TOTAL EMPLOI (1+2)	11 005	10 479	13 264	18 823
(1) Dépenses Financières	0	0	0	0
Autres dépenses	0	0	0	0
(2) Dépenses Equipement	11 005	10 479	13 264	18 823
Etudes	168	337	315	0
Equipement	274	154	40	0
Travaux (n)	10 563	9 988	12 909	14 229
Travaux reportés (n-1)				4 594
B. TOTAL RESSOURCES (3+4)	15 867	5 293	14 532	25 734
(3) Recettes Financières	4 503	1 037	2 691	7 164
Excédent fonct. Capitalisé	3 062	0	2 200	7 136
Autres recettes	0	80	0	0
Epargne Nette	1 441	957	491	28
(4) Recettes Equipement	11 364	4 256	11 841	18 570
Subventions (n)	4 183	4 197	5 540	6 712
Subventions (n-1)				4 258
Subvention CASUD				1 000
Emprunts	5 000	0	6 300	6 600
Autres recettes	2 181	59	1	0
SOLDE DE L'EXERCICE (B-A)	4 862	-5 186	1 268	6 911
Solde au 1er janvier	1 481	6 343	-1 043	-6 911
Solde au 31 décembre	6 343	1 157	225	0
Stock de dette au 31 décembre	64 271	61 206	64 246	67 484

2-1 Un programme d'investissement volontaire sur les années à venir.

Une programmation prévisionnelle des dépenses d'investissement à réaliser sur la période 2024-2026 est proposée ci-après.

Planification des dépenses prévisionnelles par année



Présentation des dépenses prévisionnelles par opération

Annexe - Engagement pluriannuel des investissements - Budget annexe eau (provisoire)

Eau potable								
Commune	N° AP	INTITULÉS	COÛT A.P. (en HT)	C.P. avant 2024	C.P. 2024	C.P. 2025	C.P. 2026	C.P. 2027 et au-delà
I AP/CP en cours			109 115 425,20	31 062 624,65	7 515 767,02	10 357 672,64	16 064 432,67	44 114 928,22
St Joseph	2011013	Galerie Langevin	7 400 000,00	1 053 118,64	1 700 000,00	1 500 000,00	3 146 881,36	0,00
Tamp on	2011103	14 réservoirs	2 642 202,76	2 612 604,45	29 598,31			0,00
Entre-Deux	2011207	Potabilisation des Songes	2 450 000,00	2 143 056,14	306 943,86			0,00
Tamp on	2014914	Potabilisation Leveneur	17 488 910,00	16 846 054,87	300 000,00	342 855,13	0,00	0,00
Entre-Deux	2018200	Pente d'Orange	546 912,44	509 855,87	37 056,57			0,00
Tamp on	2019100	Potabilisation Pay et Go	12 000 000,00	88 884,31	80 000,00	1 500 000,00	3 000 000,00	7 331 115,69
Tamp on	2019101	Interconnexion Leveneur	4 895 400,00	380 582,49	3 700 000,00	814 817,51		0,00
St Joseph	2020001	Sécurisation source Cazala	14 100 000,00	285 687,20	200 000,00	1 500 000,00	2 500 000,00	9 614 312,80
St-Philippe	2020300	Equipement forage Takamaka	3 500 000,00	82 448,69	500 000,00	2 500 000,00	417 551,31	0,00
St Joseph	2018001	Restructuration la Crête	20 321 000,00	363 518,55	500 000,00	2 000 000,00	5 000 000,00	12 457 481,45
Tamp on	2021101	Refolement Plaine des Cafres	17 051 000,00	88 981,72	50 000,00	200 000,00	2 000 000,00	14 712 018,28
Tamp on	2021108	AEP 2021 Tamp on	4 000 000,00	3 990 198,41	9 801,59			0,00
Tamp on	2021102	AEP dans EU 2021	2 720 000,00	2 617 633,31	102 366,69			0,00
II AP/CP à solder			15 213 887,58	15 213 887,58	0,00	0,00	0,00	0,00
Tamp on	2010100	Edgard Avril	9 926 933,05	9 926 933,05				0,00
Tamp on	2015101	Réservoir Leveneur	4 378 856,29	4 378 856,29				0,00
St-Philippe	2018300	Forage Takamaka	908 098,24	908 098,24				0,00
III AP/CP à créer			2 120 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00	2 020 000,00
Entre Deux		Interconnexion songes	2 120 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00	2 020 000,00
IV. Hors AP/CP			6 885 000,00	0,00	6 663 000,00	7 050 000,00	4 350 000,00	0,00
		Groupes électrogènes						
		MABC (études et travaux) Tamp on Entre Deux			2 000 000,00	1 300 000,00	800 000,00	
		MABC (études et travaux) St Philippe St Joseph			1 400 000,00	900 000,00	600 000,00	
Entre Deux		Refolement Argmasse	1 100 000,00		400 000,00	700 000,00	0,00	
Entre Deux		Démantèlement captages Entre Deux	585 000,00		585 000,00	0,00		
		Travaux divers			0,00	0,00	0,00	
		Acquisition foncière	100 000,00		108 000,00	100 000,00	100 000,00	
		Travaux en régie			600 000,00	600 000,00	600 000,00	
		Convention maîtrise d'ouvrage			1 000 000,00	100 000,00	100 000,00	
		Schéma directeur AEP			150 000,00			
		Valorisation eaux traitées			35 000,00			
		Travaux concessifs			250 000,00	250 000,00	250 000,00	
Tamp on		Refolement Pont du diable	2 100 000,00		100 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
		Etude Farjeau			35 000,00			
ST-Joseph		Modernisation canalisation rue Maréchal Foch	1 000 000,00			700 000,00	300 000,00	
Tamp on		Modernisation canalisation rue Marius et Ary Leblond	1 000 000,00			700 000,00	300 000,00	
Entre-Deux		Modernisation canalisation rue Jean Laurent	1 000 000,00			700 000,00	300 000,00	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			46 276 512,23	14 228 767,02	17 457 672,64	20 514 432,67	46 134 928,22	

2-2 Des ressources externes importantes pour assurer le financement en 2024

Ne disposant que d'une épargne nette limitée à 28 k€, l'équilibre de la section d'investissement du budget annexe sera assuré cette année avec les recettes suivantes :

- Attribution d'une participation financière exceptionnelle d'un montant de 2 M€ par le budget principal qui sera versée sur deux exercices budgétaires (1 M€ en 2024 puis 1 M€ en 2025) ; cette aide s'inscrit dans les mesures politiques validées au moment du débat sur les orientations budgétaires 2024 ;
- Mobilisation des subventions d'investissement pour près de 11 M€ ;
- Recours à l'emprunt pour 6,6 M€, portant ainsi l'encours de la dette bancaire de 64,24 à 67,48 M€ entre 2023 et 2024 (+3,24 M€).

La contribution financière exceptionnelle du budget principal va ainsi permettre cette année à la fois de poursuivre le programme d'extension et d'amélioration des réseaux d'eaux usées sur le territoire et de limiter l'endettement bancaire du budget annexe de l'eau.

En annexe est jointe la maquette du Budget Primitif 2024 du budget annexe de l'eau.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le budget annexe de l'Eau du Budget Primitif 2024, voté chapitre par chapitre,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (17 voix contre : Mme BASSIRE Nathalie, M. FONTAINE Gilles, M. HUET Henri Claude, Mme JAVELLE Blanche Reine, M. MUSSARD Harry, M. LEBON David, Mme LEICHNIG Stéphanie, Mme LEJOYEUX Marie Andrée, Mme LEVENEUR Inelda, Mme MUSSARD Rose Andrée, M. VIENNE Axel, M. LEBRETON Patrick *représenté par M. HUET Henri Claude*, M. HOAREAU Sylvain *représenté par Mme LEJOYEUX Marie Andrée*, Mme K/BIDI Emeline *représentée par M. LEBON David*, M. LANDRY Christian *représenté par M. MUSSARD Harry*, Mme FULBERT-GERARD Gilberte *représentée par Mme JAVELLE Blanche Reine*, Mme HUET Marie-Josée *représentée par Mme MUSSARD Rose Andrée*),

- approuve le budget annexe de l'Eau du Budget Primitif 2024, voté chapitre par chapitre,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 00

Contre : 17

Pour : 28

**POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,**



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



André THIEN AH KOON

Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 22/04/2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 24974008500066	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : SGC de Saint-Pierre

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL EAU POTAB (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	35
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 308 000,00	7 308 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 308 000,00	7 308 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	18 690 766,51	25 938 678,80
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 594 494,65	4 258 153,20
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 6 911 570,84	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		30 196 832,00	30 196 832,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		37 504 832,00	37 504 832,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	589 000,00	0,00	317 500,00	317 500,00	317 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	950 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 564 000,00	0,00	1 187 500,00	1 187 500,00	1 187 500,00
66	Charges financières	1 500 000,00	0,00	1 980 000,00	1 980 000,00	1 980 000,00
67	Charges exceptionnelles	65 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 129 000,00	0,00	3 217 500,00	3 217 500,00	3 217 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 500 000,00		2 390 500,00	2 390 500,00	2 390 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 657 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 157 000,00		4 090 500,00	4 090 500,00	4 090 500,00
TOTAL		12 286 000,00	0,00	7 308 000,00	7 308 000,00	7 308 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 308 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 996 000,00	0,00	6 550 000,00	6 550 000,00	6 550 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 996 000,00	0,00	6 550 000,00	6 550 000,00	6 550 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	438,06	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 996 438,06	0,00	6 608 000,00	6 608 000,00	6 608 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	712 300,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		712 300,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL		7 708 738,06	0,00	7 308 000,00	7 308 000,00	7 308 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 308 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 390 500,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 066 635,75	43 218,13	790 000,98	790 000,98	833 219,11
21	Immobilisations corporelles	200 491,17	61 343,10	149 000,00	149 000,00	210 343,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 852 667,18	4 489 933,42	13 289 767,02	13 289 767,02	17 779 700,44
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		20 119 794,10	4 594 494,65	14 228 768,00	14 228 768,00	18 823 262,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 212 000,00	0,00	3 361 998,51	3 361 998,51	3 361 998,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 212 000,00	0,00	3 361 998,51	3 361 998,51	3 361 998,51
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		23 331 794,10	4 594 494,65	17 590 766,51	17 590 766,51	22 185 261,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	712 300,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	440 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 152 300,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
TOTAL		24 484 094,10	4 594 494,65	18 690 766,51	18 690 766,51	23 285 261,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	6 911 570,84
----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 196 832,00
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	8 506 577,11	4 258 153,20	7 711 711,20	7 711 711,20	11 969 864,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 300 000,00	0,00	6 600 000,00	6 600 000,00	6 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		14 806 577,11	4 258 153,20	14 311 711,20	14 311 711,20	18 569 864,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 200 000,00	0,00	7 136 467,60	7 136 467,60	7 136 467,60
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 200 000,00	0,00	7 136 467,60	7 136 467,60	7 136 467,60
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		17 006 577,11	4 258 153,20	21 448 178,80	21 448 178,80	25 706 332,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 500 000,00		2 390 500,00	2 390 500,00	2 390 500,00

Envoyé en préfecture le 19/04/2024
 Reçu en préfecture le 19/04/2024
 Publié le 19/04/2024
 ID : 974-249740085-20240405-12_20240405-BF



040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 657 000,00		1 700 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	440 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 597 000,00		4 490 500,00	4 490 500,00	4 490 500,00
TOTAL		26 603 577,11	4 258 153,20	25 938 678,80	25 938 678,80	30 196 832,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 196 832,00
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 390 500,00
---------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	317 500,00		317 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	850 000,00		850 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00		20 000,00
66	Charges financières	1 980 000,00	0,00	1 980 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 390 500,00	2 390 500,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 217 500,00	4 090 500,00	7 308 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 308 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	500 000,00	500 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 361 998,51	0,00	3 361 998,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	833 219,11	0,00	833 219,11
21	Immobilisations corporelles (6)	210 343,10	0,00	210 343,10
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	17 779 700,44	600 000,00	18 379 700,44
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	22 185 261,16	1 100 000,00	23 285 261,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 911 570,84
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 196 832,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 550 000,00		6 550 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		200 000,00	200 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	58 000,00	500 000,00	558 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		6 608 000,00	700 000,00	7 308 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 308 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	11 969 864,40	0,00	11 969 864,40
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 600 000,00	0,00	6 600 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	300 000,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 700 000,00	1 700 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 390 500,00	2 390 500,00
Recettes d'investissement – Total		18 569 864,40	4 490 500,00	23 060 364,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	7 136 467,60
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 196 832,00
-----------------------------------------------------	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	589 000,00	317 500,00	317 500,00
604	Achats d'études, prestations de services	173 000,00	170 000,00	170 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	18 000,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6066	Carburants	22 000,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	12 000,00	14 000,00	14 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	17 000,00	14 000,00	14 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	13 000,00	13 000,00
617	Etudes et recherches	150 000,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	7 000,00	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	93 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6248	Divers	12 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6358	Autres droits	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	950 000,00	850 000,00	850 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	950 000,00	850 000,00	850 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 564 000,00	1 187 500,00	1 187 500,00
66	Charges financières (b) (8)	1 500 000,00	1 980 000,00	1 980 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 500 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	460 000,00	460 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	65 000,00	50 000,00	50 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	45 000,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 129 000,00	3 217 500,00	3 217 500,00
023	Virement à la section d'investissement	7 500 000,00	2 390 500,00	2 390 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 657 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 657 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 157 000,00	4 090 500,00	4 090 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 157 000,00	4 090 500,00	4 090 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 286 000,00	7 308 000,00	7 308 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 308 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

- Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 996 000,00	6 550 000,00	6 550 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	6 996 000,00	6 550 000,00	6 550 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 996 000,00	6 550 000,00	6 550 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	438,06	58 000,00	58 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	58 000,00	58 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	438,06	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 996 438,06	6 608 000,00	6 608 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	712 300,00	700 000,00	700 000,00
722	Immobilisations corporelles	245 000,00	200 000,00	200 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	467 300,00	500 000,00	500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		712 300,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 708 738,06	7 308 000,00	7 308 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 308 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 066 635,75	790 000,98	790 000,98
2031	Frais d'études	1 066 635,75	790 000,98	790 000,98
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	200 491,17	149 000,00	149 000,00
2111	Terrains nus	36 000,00	149 000,00	149 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	82 491,17	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	18 852 667,18	13 289 767,02	13 289 767,02
2315	Installat°, matériel et outillage techni	18 852 667,18	13 289 767,02	13 289 767,02
Total des dépenses d'équipement		20 119 794,10	14 228 768,00	14 228 768,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 212 000,00	3 361 998,51	3 361 998,51
1641	Emprunts en euros	3 212 000,00	3 361 998,51	3 361 998,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 212 000,00	3 361 998,51	3 361 998,51
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		23 331 794,10	17 590 766,51	17 590 766,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	712 300,00	700 000,00	700 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	467 300,00	500 000,00	500 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	82 000,00	90 000,00	90 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	102 000,00	120 000,00	120 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	50 000,00	52 000,00	52 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	63 000,00	65 000,00	65 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	24 000,00	25 000,00	25 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	16 300,00	17 000,00	17 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	130 000,00	131 000,00	131 000,00
	Charges transférées	245 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	245 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	440 000,00	400 000,00	400 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	440 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 152 300,00	1 100 000,00	1 100 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		24 484 094,10	18 690 766,51	18 690 766,51

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	4 594 494,65
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 911 570,84
-----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 196 832,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	8 506 577,11	7 711 711,20	7 711 711,20
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 766 191,82	5 002 711,20	5 002 711,20
13118	Autres Subv. Équipt Etat	902 100,55	1 709 000,00	1 709 000,00
1312	Subv. équipt Régions	1 284,74	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	307 000,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	3 530 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 300 000,00	6 600 000,00	6 600 000,00
1641	Emprunts en euros	6 300 000,00	6 600 000,00	6 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		14 806 577,11	14 311 711,20	14 311 711,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 200 000,00	7 136 467,60	7 136 467,60
1068	Autres réserves	2 200 000,00	7 136 467,60	7 136 467,60
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 200 000,00	7 136 467,60	7 136 467,60
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		17 006 577,11	21 448 178,80	21 448 178,80
021	Virement de la section d'exploitation	7 500 000,00	2 390 500,00	2 390 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 657 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	372 000,00	389 000,00	389 000,00
28154	Matériel industriel	35 000,00	36 000,00	36 000,00
28155	Outillage industriel	1 400,00	1 600,00	1 600,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	32 000,00	32 800,00	32 800,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	10 100,00	11 000,00	11 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 191 600,00	1 214 000,00	1 214 000,00
28182	Matériel de transport	13 200,00	14 000,00	14 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	200,00	200,00	200,00
28184	Mobilier	500,00	500,00	500,00
28188	Autres	1 000,00	900,00	900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 157 000,00	4 090 500,00	4 090 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	440 000,00	400 000,00	400 000,00
2031	Frais d'études	300 000,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	140 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 597 000,00	4 490 500,00	4 490 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		26 603 577,11	25 938 678,80	25 938 678,80

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	4 258 153,20
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 196 832,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					111 619 113,04									
1641 Emprunts en euros (total)					111 619 113,04									
1259465	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/11/2013	01/11/2013	01/05/2014	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	S	C	O	A-1
1268359	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	30/12/2014	01/06/2015	3 600 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,630	EUR	S	C	O	A-1
1271303	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	01/06/2015	01/12/2015	1 600 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,630	EUR	S	C	O	A-1
1271311	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/11/2013	04/11/2013	01/12/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	3,710	EUR	S	C	O	A-1
2008.12.113	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2008	15/10/2009	15/01/2010	970 000,00	F	Taux fixe à 5.35 %	5,350	5,458	EUR	T	C	O	A-1
5317946	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/09/2019	11/09/2019	01/12/2025	30 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	X	C	O	A-1
70362	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	14/12/2007	14/12/2007	15/12/2008	1 453 716,84	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,982	EUR	X	X	O	A-1
A2908909	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2008	25/10/2009	25/01/2010	970 000,00	F	Taux fixe à 5.47 %	5,470	5,583	EUR	T	C	O	A-1
A2908A17	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2008	25/06/2009	25/02/2010	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.54 %	4,540	4,592	EUR	S	P	O	A-1
A2908A18	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2008	25/06/2009	25/02/2010	3 200 000,00	F	Taux fixe à 4.54 %	4,540	4,592	EUR	S	P	O	A-1
C RE 1573 01X	Agence Française de Développement	27/02/2014	27/02/2014	31/08/2017	13 600 000,00	F	Taux fixe à 2.79 %	2,790	2,810	EUR	S	P	O	A-1
C RE 1573 01X-Tranche 2	Agence Française de Développement	27/02/2014	27/02/2014	31/08/2017	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.27 %	1,270	1,274	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1404 02 R	Agence Française de Développement	11/09/2006	31/12/2009	30/06/2010	95 413,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,653	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1457-06D T1	Agence Française de Développement	22/12/2009	27/07/2011	30/06/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.93 %	2,930	2,952	EUR	S	P	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
CRE 1457-06D T2	Agence Française de Développement	22/12/2009	30/06/2011	30/06/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.89 %	2,890	2,911	EUR	S	P	O	A-1	
CRE 1702 01 R	Agence Française de Développement	19/12/2017	02/01/2018	30/01/2020	15 000 000,00	V	(Euribor 6M + 0.69)-Floor -0.69 sur Euribor 6M	0,322	0,327	EUR	S	P	O	A-1	
CRE 1779 01 F T2	Agence Française de Développement	13/12/2019	19/12/2019	31/07/2020	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.41 %	0,410	0,416	EUR	S	C	O	A-1	
CRE 1779 01 F-T1	Agence Française de Développement	13/12/2019	19/12/2019	31/07/2020	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.63 %	0,630	0,640	EUR	S	C	O	A-1	
CRE 1824 01 W	Agence Française de Développement	27/11/2020	09/12/2020	31/05/2021	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0.37 %	0,370	0,376	EUR	S	C	O	A-1	
CRE 2018 02 T	Agence Française de Développement	12/12/2023	2023-12-19	30/06/2024	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,297	EUR	S	C	O	A-1	
CRE146801 - A	Agence Française de Développement	30/12/2009	31/01/2010	31/07/2010	44 000,00	F	Taux fixe à 3 %	3,000	3,022	EUR	S	P	O	A-1	
MON233813EUR	SFIL CAFFIL	15/09/2005	15/09/2005	01/10/2006	85 983,20	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,521	EUR	A	C	O	A-2	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Périodicité d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					111 619 113,04									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		64 246 149,75					3 309 349,13	1 519 375,60	0,00	459 601,47
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		64 246 149,75					3 309 349,13	1 519 375,60	0,00	459 601,47
1259465	N	0,00	A-1	6 666 666,60	19,83	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	333 333,34	233 610,90	0,00	36 832,32
1268359	N	0,00	A-1	2 520 000,00	20,92	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	120 000,00	89 581,29	0,00	6 955,44
1271303	N	0,00	A-1	1 146 666,61	21,42	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	53 333,34	40 773,28	0,00	3 168,59
1271311	N	0,00	A-1	1 433 333,39	21,42	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	66 666,66	52 079,70	0,00	4 047,24
2008.12.113	N	0,00	A-1	410 000,00	10,04	F	Taux fixe à 5.35 %	5,458	40 000,00	21 132,50	0,00	4 123,96
5317946	N	0,00	A-1	8 300 000,00	50,92	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livr	3,750	0,00	102 202,57	0,00	90 625,00
70362	N	0,00	A-1	0,00	13,96	F	Taux fixe à 4.91 %	4,982	49 283,09	15 888,99	0,00	2 000,22
A2908909	N	0,00	A-1	410 000,00	10,07	F	Taux fixe à 5.47 %	5,583	40 000,00	21 606,50	0,00	3 654,26
A2908A17	N	0,00	A-1	179 174,36	0,65	F	Taux fixe à 4.54 %	4,592	179 174,36	6 123,84	0,00	0,00
A2908A18	N	0,00	A-1	286 678,98	0,65	F	Taux fixe à 4.54 %	4,592	286 678,98	9 798,14	0,00	0,00
C RE 1573 01X	N	0,00	A-1	11 188 674,07	20,16	F	Taux fixe à 2.79 %	2,810	411 049,13	309 316,79	0,00	100 231,91
C RE 1573 01X-Tranche 2	N	0,00	A-1	3 158 092,48	20,16	F	Taux fixe à 1.27 %	1,274	135 784,21	39 678,03	0,00	12 794,44



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
CRE 1404 02 R	N	0,00	A-1	24 658,71	3,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,653	6 854,21	710,41	0,00	0,00
CRE 1457-06D T1	N	0,00	A-1	1 964 471,07	6,00	F	Taux fixe à 2.93 %	2,952	304 072,65	55 347,87	0,00	0,00
CRE 1457-06D T2	N	0,00	A-1	1 960 362,57	6,00	F	Taux fixe à 2.89 %	2,911	303 746,04	54 475,66	0,00	0,00
CRE 1702 01 R	N	0,00	A-1	12 857 177,32	23,58	V	(Euribor 6M + 0.69)-Floor -0.69 sur Euribor 6M	4,786	491 341,25	330 703,71	0,00	185 065,02
CRE 1779 01 F T2	N	0,00	A-1	2 580 000,00	21,08	F	Taux fixe à 0.41 %	0,416	120 000,00	10 629,93	0,00	4 286,55
CRE 1779 01 F-T1	N	0,00	A-1	1 720 000,00	21,08	F	Taux fixe à 0.63 %	0,640	80 000,00	10 889,20	0,00	4 391,10
CRE 1824 01 W	N	0,00	A-1	4 424 110,05	21,91	F	Taux fixe à 0.37 %	0,376	200 000,00	16 363,25	0,00	1 338,17
CRE 2018 02 T	N	0,00	A-1	3 000 000,00	25,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,297	79 127,46	97 458,38	0,00	0,00
CRE146801 - A	N	0,00	A-1	5 335,64	1,08	F	Taux fixe à 3 %	3,022	3 530,46	133,78	0,00	22,45
MON233813EUR	N	0,00	A-2	10 747,90	1,75	V	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	8,086	5 373,95	870,88	0,00	64,80
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		64 246 149,75					3 309 349,13	1 519 375,60	0,00	459 601,47

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
MON233813EUR	SFIL CAFFIL	85 983,20	10 747,90	2	20,00		(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	0,00	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	8,086	870,88	0,00	0,02
TOTAL (A)		85 983,20	10 747,90						0,00			870,88	0,00	0,02
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		85 983,20	10 747,90						0,00			870,88	0,00	0,02

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le



ID : 974-249740085-20240405-12_20240405-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	1	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,02	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	64 235 401,85	10 747,90	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	29/06/2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	logiciels	3	29/06/2010
L	Véhicule de service	6	29/06/2010
L	Engins de travaux publics	8	29/06/2010
L	meubles de bureau	8	29/06/2010
L	matériel informatique	3	29/06/2010
L	outillages et appareils de laboratoire	8	29/06/2010
L	Bâtiments légers abris	10	29/06/2010
L	organes de régulation capteur etc	6	29/06/2010
L	installations de traitement d'eau potable pompes appareils électromécanique	12	29/06/2010
L	Ouvrages de génie civil pour de l'eau potable le captage le transports et le traitement	40	29/06/2010

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-6 911 570,84	-6 911 570,84
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-336 341,45	-336 341,45
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-7 247 912,29	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	7 136 467,60	7 136 467,60
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-7 247 912,29	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-111 444,69	7 136 467,60

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 861 998,51	3 861 998,51
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 090 500,00	4 090 500,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	228 501,49	7 364 969,09

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 861 998,51	I 3 861 998,51
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 361 998,51	3 361 998,51
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 361 998,51	3 361 998,51
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		500 000,00	500 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	500 000,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2010100 Edgard Avril	9 933 900,10	-9 933 900,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2011013 Galerie Langevin	7 400 000,00	0,00	7 400 000,00	1 053 118,64	1 700 000,00	4 646 881,36
2011103 14 réservoirs	2 642 202,76	0,00	2 642 202,76	2 612 604,45	29 598,31	0,00
2011207 Potabilisation des Songes	2 700 000,00	-250 000,00	2 450 000,00	2 143 056,14	306 943,86	0,00
2014914 Potabilisation Leveneur	17 488 910,00	0,00	17 488 910,00	16 846 054,87	300 000,00	342 855,13
2015101 Réservoir Leveneur	4 410 740,98	-4 410 740,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2018001 Restructuration la Crête	20 321 000,00	0,00	20 321 000,00	363 518,55	500 000,00	19 457 481,45
2018200 Pente d'Orange	546 912,44	0,00	546 912,44	509 855,87	37 056,57	0,00
2018300 Forrage Takamaka	950 000,00	-950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019100 Potabilisation Payet Go	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00	88 884,31	80 000,00	11 831 115,69
2019101 Interconnexion Leveneur	4 895 400,00	0,00	4 895 400,00	380 582,49	3 700 000,00	814 817,51
2020001 Sécurisation source Cazala	14 100 000,00	0,00	14 100 000,00	285 687,20	200 000,00	13 614 312,80
2020300 Equipement forage Takamaka	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	82 448,69	500 000,00	2 917 551,31
2021101 Refoulement Plaine des Cafres	17 051 000,00	0,00	17 051 000,00	88 981,72	50 000,00	16 912 018,28
2021102 AEP dans EU 2021	3 630 000,00	-910 000,00	2 720 000,00	2 617 633,31	102 366,69	0,00
2021108 AEP 2021 Tampon	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	3 990 198,41	9 801,59	0,00
2024203 Interconnexion songes	0,00	2 120 000,00	2 120 000,00	0,00	50 000,00	2 070 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agent cat A, B et C	B	25	850 000,00
TOTAL GENERAL	B	25	850 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le


A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET PRIMITIF 2024
BUDGET ANNEXE EAU

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
Nombre de membres en exercice	48	
Nombre de membres présents	37	
Représentés	8	
Nombre de suffrages exprimés	45	
VOTES :		
Pour	28	
Contre	17	
Abstentions	0	
Date de convocation : 22 mars 2024		
Présenté par Monsieur Le Président.		
A Le Tampon, le 5 avril 2024		
		
Délibéré par le conseil communautaire, réuni en session ordinaire.		
A Le Tampon, le Vendredi 5 avril 2024		
Les signataires des membres du conseil communautaire figurent sur la feuille d'émargement ci-contre.		


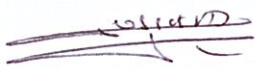


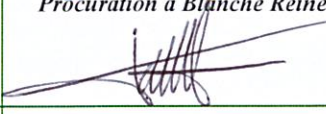


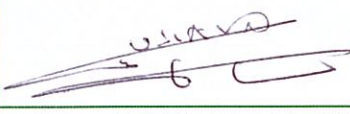
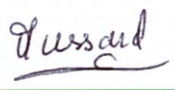

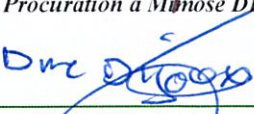


Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture de Saint-Pierre, le

FEUILLE DE PRESENCE

TITULAIRE		
Nom/Prénom	Commune	Emargement
1 THIEN-AH-KOON André	LE TAMPON	
2 LEBRETON Patrick	SAINT-JOSEPH	Procuration à Henri-Claude HUET
3 VALY Bachil	ENTRE-DEUX	
4 RIVIERE Olivier	SAINT-PHILIPPE	
5 COURTOIS Vanessa	SAINT-PHILIPPE	
6 GROSSET PARIS Isabelle	ENTRE-DEUX	
7 PAYET Gilles	ENTRE-DEUX	Absent
8 MUSSARD Rose Andrée	SAINT-JOSEPH	
9 HUET Mathieu	SAINT-JOSEPH	Absent
10 LEJOYEUX Marie Andrée	SAINT-JOSEPH	
11 HOAREAU Sylvain	SAINT-JOSEPH	Procuration à Marie André LEJOYEUX
12 K/BIDI Emeline	SAINT-JOSEPH	Procuration à David LEBON
13 LEBON David	SAINT-JOSEPH	

Conseil communautaire du **vendredi 05 avril 2024 à 9h30**

FEUILLE DE PRESENCE

TITULAIRE		
Nom/Prénom	Commune	Emargement
14 LEICHNIG Stéphanie	SAINT-JOSEPH	
15 LANDRY Christian	SAINT-JOSEPH	Procuration à Harry MUSSARD 
16 LEVENEUR Inelda	SAINT-JOSEPH	
17 HUET Henri Claude	SAINT-JOSEPH	
18 FULBERT GERARD Gilberte	SAINT-JOSEPH	Procuration à Blanche Reine JAVELLE 
19 VIENNE Axel	SAINT-JOSEPH	
20 JAVELLE Blanche Reine	SAINT-JOSEPH	
21 MUSSARD Harry	SAINT-JOSEPH	
22 HUET Marie-Josée	SAINT-JOSEPH	Procuration à Rose Andrée MUSSARD 
23 LEBON Louis Jeannot	SAINT-JOSEPH	
24 BENARD Clairette Fabienne	SAINT-JOSEPH	Procuration à Mimose DIJOUX RIVIERE 
25 GUEZELLO Alin	SAINT-JOSEPH	
26 ROMANO Augustine	LE TAMPON	

Conseil communautaire du **vendredi 05 avril 2024 à 9h30**

FEUILLE DE PRESENCE

TITULAIRE		
Nom/Prénom	Commune	Émargement
27 HOARAU Jacquet	LE TAMPON	
28 MONDON Laurence	LE TAMPON	
29 GASTRIN Albert	LE TAMPON	
30 PAYET-TURPIN Francemay	LE TAMPON	
31 PICARDO Bernard	LE TAMPON	
32 DIJOUX RIVIERE Mimose	LE TAMPON	
33 GONTHIER Charles Emile	LE TAMPON	
34 TURPIN Catherine	LE TAMPON	
35 THERINCOURT Jean-Pierre	LE TAMPON	
36 ROBERT Evelyne	LE TAMPON	
37 THIEN-AH-KOON Patrice	LE TAMPON	
38 TECHER Doris	LE TAMPON	
39 SAUTRON Serge	LE TAMPON	

FEUILLE DE PRESENCE

TITULAIRE		
Nom/Prénom	Commune	Emargement
40 DOMITILE Noëline	LE TAMPON	
41 MAUNIER Daniel	LE TAMPON	
42 FONTAINE Henri	LE TAMPON	
43 FONTAINE Véronique	LE TAMPON	<i>Procuration à Régine BLARD</i> 
44 BLARD Régine	LE TAMPON	
45 BASSIRE Nathalie	LE TAMPON	
46 SOUBAYA Josian	LE TAMPON	
47 BENARD Monique	LE TAMPON	<i>Absente</i>
48 FONTAINE Gilles	LE TAMPON	